

ANNEXE 1 AU RAPPORT DU BP 2024

VILLE DE ROCHEFORT

Note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2024





Depuis l'adoption de la loi NOTRe en 2015, « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » doit être « jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux » (article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Cette note reprend la liste des données proposées par la Préfecture de la Charente-Maritime.

1. Éléments de contexte	3
2. Priorités du budget	3
3. Ressources et charges du budget principal	4
4. Montant consolidé du budget principal et des budgets annexes	5
6. Niveaux des épargnes du budget principal.....	6
7. Délai de désendettement du budget principal	6
8. Niveau des taux d'imposition	6
9. Principaux ratios du budget principal	7
10. Effectifs de la collectivité et charges de personnel.....	7
11. Niveau d'endettement.....	8
12. Encours de dette	8

1. *Éléments de contexte*

Les principales mesures issues de la Loi de Finances 2024, détaillées dans le rapport sur les orientations budgétaire 2024 sont les suivantes :

- Une faible croissance économique, et une inflation en recul,
- La revalorisation par l'Etat des valeurs locatives cadastrales servant de base pour le calcul de la Taxe Foncière et de la Taxe d'Habitation (ICPH) de + 3,9%.
- Des mesures de protection contre l'inflation (amortisseur électrique, filet de sécurité...)

2. *Priorités du budget*

- **Pas d'augmentation des taux de fiscalité locale en 2024**, et ce pour la 8^{ème} année consécutive,
- La capacité de désendettement passe de 5,7 à 5 années,
- Les charges à caractère général sont stables,
- La poursuite du soutien aux associations,
- Les mesures nationales et locales qui pèsent sur l'évolution des charges de personnel (+4%),
- Le recours à l'emprunt du budget principal s'établit autour de 5,4 M€ (il sera révisé à la baisse avec l'affectation des résultats 2023, les notifications nouvelles de subventions et en fonction du taux de réalisations des investissements,
- Les projets d'investissement sont inscrits pour une enveloppe globale de 70 M€ entre 2024 et 2028. Pour l'année 2024 :
 - 14,5 M€ sur le budget principal
 - 16 M€ tous budgets confondus.

3. Ressources et charges du budget principal

Section de fonctionnement		BP 2023	BP 2024	Ecart BP / BP	Evolution %
Dépenses					
023	Virement à la section d'investissement	2 351 770 €	2 868 071 €	516 301 €	21,95%
042	Operations d'ordre de transfert entre section	2 950 000 €	3 493 000 €	543 000 €	18,41%
Dépenses d'ordre de section à section		5 301 770 €	6 361 071 €	1 059 301 €	19,98%
011	Charges a caractère général	7 845 669 €	7 861 125 €	15 456 €	0,20%
012	Frais de personnel et charges assimilées	17 152 366 €	17 835 333 €	682 967 €	3,98%
014	Atténuations de produits	622 000 €	570 000 €	-52 000 €	-8,36%
65	Autres charges de gestion courante	3 451 290 €	3 471 340 €	20 050 €	0,58%
66	Charges financières	890 722 €	854 278 €	-36 444 €	-4,09%
67	Charges exceptionnelles	13 000 €	13 000 €	0 €	0,00%
68	Dotations aux provisions	132 910 €	201 130 €	68 220 €	51,33%
Dépenses réelles		30 107 957 €	30 806 206 €	698 249 €	2,32%
Total		35 409 727 €	37 167 277 €	1 757 550 €	4,96%
Recettes					
042	Operations d'ordre de transfert entre section	346 500 €	379 545 €	33 045 €	9,54%
Recettes d'ordre de section à section		346 500 €	379 545 €	33 045 €	9,54%
013	Atténuations de charges	128 570 €	201 510 €	72 940 €	56,73%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 965 541 €	4 428 339 €	462 798 €	11,67%
73	Impôts et taxes	350 000 €	313 400 €	-36 600 €	-10,46%
731	Fiscalité locales	20 816 889 €	21 789 870 €	972 981 €	4,67%
74	Dotations et participations	7 857 533 €	7 999 178 €	141 645 €	1,80%
75	Autres produits de gestion courante	1 792 562 €	1 884 135 €	91 573 €	5,11%
76	Produits financiers	200 €	390 €	190 €	95,00%
78	Reprise sur provisions	151 932 €	170 910 €	18 978 €	12,49%
Recettes réelles		35 063 227 €	36 787 732 €	1 724 505 €	4,92%
Total		35 409 727 €	37 167 277 €	1 757 550 €	4,96%

Section d'investissement		BP 2023	BP 2024		
Dépenses					
041	Operations patrimoniales	10 031 000 €	9 515 264 €	-515 736 €	-5,14%
	Dépenses d'ordre à l'intérieur de la section	10 031 000 €	9 515 264 €	-515 736 €	-5,14%
040	Operations d'ordre de transfert entre section	346 500 €	359 545 €	13 045 €	3,76%
	Dépenses d'ordre de section à section	346 500 €	359 545 €	13 045 €	3,76%
20	Immobilisations incorporelles	556 181 €	735 578 €	179 397 €	32,26%
204	Subventions d'équipement versées	119 000 €	96 500 €	- 22 500 €	-18,91%
21	Immobilisations corporelles	6 498 260 €	6 279 518 €	- 218 742 €	-3,37%
23	Immobilisations en cours	11 318 968 €	7 427 801 €	- 3 891 167 €	-34,38%
	Dépenses d'équipement	18 492 409 €	14 539 397 €	-3 953 012 €	-21,38%
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	10 000 €	10 000 €	#DIV/0!
13	Subventions d'investissement	0 €	10 000 €	10 000 €	#DIV/0!
16	Emprunts et dettes assimilées	3 758 462 €	3 673 820 €	-84 842 €	-2,26%
26	Participations et créances rattachées a partic.	300 €	0 €	-300 €	-100,00%
27	Autres immobilisations financières	1 000 €	1 000 €	0 €	0,00%
	Dépenses réelles	22 252 171 €	18 234 217 €	- 4 017 954 €	-18,06%
	Total	32 629 671 €	28 129 026 €	- 4 500 645 €	-13,79%
Recettes					
041	Operations patrimoniales	10 031 000 €	9 515 264 €	-515 736 €	-5,14%
	Recettes d'ordre à l'intérieur de la section	10 031 000 €	9 515 264 €	-515 736 €	-5,14%
021	Virement de la section de fonctionnement	2 351 770 €	2 868 071 €	516 301 €	21,95%
040	Operations d'ordre de transfert entre section	2 950 000 €	3 493 000 €	543 000 €	18,41%
	Recettes d'ordre de section à section	5 301 770 €	6 361 071 €	1 059 301 €	19,98%
024	Produits des cessions d'immobilisations	6 900 €	1 928 285 €	1 921 385 €	27846,16%
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 600 000 €	1 600 000 €	- €	0,00%
13	Subventions d'investissement	3 989 110 €	3 280 083 €	- 709 027 €	-17,77%
16	Emprunts et dettes assimilées	11 636 502 €	5 389 404 €	-6 247 098 €	-53,69%
20	Immobilisations incorporelles	19 420 €	7 911 €	- 11 509 €	-59,26%
21	Immobilisations corporelles	43 669 €	46 008 €	2 339 €	5,36%
26	Participations et créances rattachées a partic.	300 €	- €	- 300 €	-100,00%
27	Autres immobilisations financières	1 000 €	1 000 €	- €	0,00%
	Recettes réelles	17 296 901 €	12 252 691 €	-5 044 210 €	-29,16%
	Total	32 629 671 €	28 129 026 €	-4 500 645 €	-13,79%

4. Montant consolidé du budget principal et des budgets annexes

Dép. / rec. par section en €	Fonctionnement		Investissement		Total	
	BP 2023	BP 2024	BP 2023	BP 2024	BP 2023	BP 2024
Budget principal	35 409 727 €	37 167 277 €	32 629 671 €	28 129 026 €	68 039 398 €	65 296 303 €
Port de plaisance	780 747 €	795 605 €	144 000 €	461 918 €	924 747 €	1 257 523 €
Camping	542 397 €	635 151 €	126 035 €	138 345 €	668 432 €	773 496 €
Réseau chaleur	324 246 €	310 499 €	1 103 482 €	1 051 052 €	1 427 728 €	1 361 551 €
Photovoltaïque	132 339 €	131 718 €	103 386 €	106 346 €	235 725 €	238 064 €
Lotissements	74 901 €	0 €	30 000 €	0 €	104 901 €	0 €
Total des budgets	37 264 357 €	39 040 250 €	34 136 574 €	29 886 687 €	71 400 931 €	68 926 937 €

6. Niveaux des épargnes du budget principal

Chaîne de l'épargne		BP 2023	BP 2024
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 965 541 €	4 428 339 €
73	Impôts et taxes	350 000 €	313 400 €
731	Fiscalités locales	20 186 889 €	21 789 870 €
74	Dotations et participations	7 857 533 €	7 999 178 €
75	Autres produits de gestion courante	1 792 562 €	1 884 135 €
76	Produits financiers	200 €	390 €
013	Atténuations de charges	128 570 €	201 510 €
Total des recettes réelles de fonctionnement (hors recettes exceptionnelles & reprises de provisions)		34 911 295 €	36 616 822 €
011	Charges à caractère général	7 845 669 €	7 861 125 €
012	Frais de personnel et charges assimilées	17 152 366 €	17 835 333 €
65	Autres charges de gestion courante	3 451 290 €	3 471 340 €
014	Atténuations de produits	622 000 €	570 000 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement (hors dépenses exceptionnelles et provisions)		29 071 325 €	29 737 798 €
Epargne de gestion (RRF - DRF)		5 839 970 €	6 879 024 €
Intérêts de la dette (66111+66112)		890 722 €	854 278 €
Epargne brute (EG - remboursement des intérêts)		4 949 248 €	6 024 746 €
Capital remboursé (1641+1678)		3 458 000 €	3 673 820 €
Epargne nette (EB - remboursement du capital)		1 491 248 €	2 350 926 €

Pour rappel, l'épargne de gestion, l'épargne brute et l'épargne nette sont des indicateurs généralement calculés sur les données du compte administratif.

7. Délai de désendettement du budget principal

	BP 2023	BP 2024
Capital Restant Dû au 1 ^{er} janvier 2024	28 207 983 €	29 369 115 €
Epargne brute	4 949 248 €	6 024 746 €
Capacité de désendettement	5,7 années	4,9 années

Ce ratio exprime le nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette si la collectivité y affecte la totalité de son épargne brute. C'est un indicateur qui se calcule en principe à partir des données du compte administratif.

8. Niveau des taux d'imposition

Il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition en 2024 pour la 8^{ème} année consécutive.

	Taux 2023	Taux 2024
Taxe d'habitation sur les logements vacants	15,67%	15,67%
Taxe sur le foncier bâti	53,64%	53,64%
Taxe sur le foncier non bâti	45,38%	45,38%

9. Principaux ratios du budget principal

Informations financières - ratios	Valeurs 2024	Moyenne nationale de la strate 2022
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 288 €	1 299 €
Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	16,4 %	*
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 551 €	1 494 €
Dépenses d'équipement brut / population	623 €	344 €
Encours de dette / population	1 238 €	1 006 €
DGF / population	212 €	198 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	58,4%	61,6%
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	93,0%	93,6%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	40,2%	23,1%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	79,8%	67,4%

*nouveau ratio à compter de 2023, pas de comparaison disponible : Ce ratio est un de solvabilité. Il exprime la part des ressources courantes qui ne sont pas mobilisées par la couverture des charges courantes et qui sont ainsi disponibles pour rembourser la dette et pour investir. Le seuil d'alerte d'une collectivité est situé sous 10%.

Ces ratios se calculent à partir de la population totale de la Ville communiquée par l'INSEE : **23 276 habitants** (population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2024).

L'analyse des ratios est plus pertinente lorsqu'ils sont calculés à partir des données du compte administratif, pour être comparable à la dernière publication rédigée par la Direction Générale des Collectivités Locales : "Les collectivités Locales en chiffres 2022"

10. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Au Budget Primitif 2024, les charges de personnel (chapitre 012) s'élèvent 17 835 K€, contre 17 152 K€ en 2023 soit une hausse de 4%.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2024, le nombre total d'agents s'élève à 375 contre 384 au 1^{er} janvier 2023.

		Au 1 ^{er} janvier 2023	Au 1 ^{er} janvier 2024
Nombre d'agents		384	375
dont	Titulaires	334	322
	Stagiaires de la fonction publique	12	25
	Contractuels	17	16
	Emplois aidés	21	12

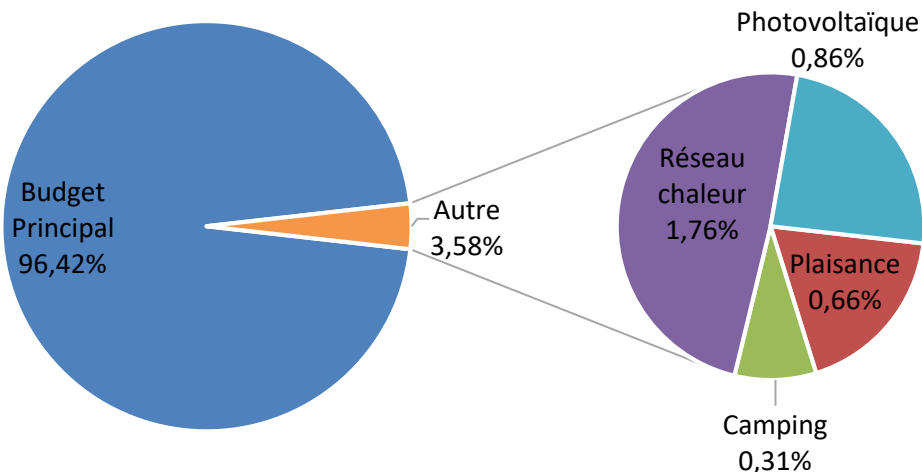
11. Niveau d'endettement

Évolution de l'endettement en €	Budget Principal	Plaisance	Camping	Réseau chaleur	Photovoltaïque	Tous budgets
Capital restant dû (CRD) au 01/01/2024	29 369 115 €	200 844 €	93 503 €	534 625 €	261 819 €	30 459 906 €
Emprunt d'équilibre inscrit au BP*	5 389 404 €	229 918 €	15 345 €	359 614 €	7 720 €	6 002 001 €
Capital remboursé inscrit au BP	3 670 458 €	42 050 €	27 200 €	71 000 €	53 100 €	3 863 808 €
CRD prévisionnel au 31/12/2024	31 088 061 €	388 712 €	81 648 €	823 239 €	216 439 €	32 598 099 €

*à noter que l'emprunt d'équilibre inscrit au budget primitif sera révisé à la baisse avec l'affectation des résultats 2023, les notifications nouvelles de subventions et en fonction du taux de réalisations des investissements.

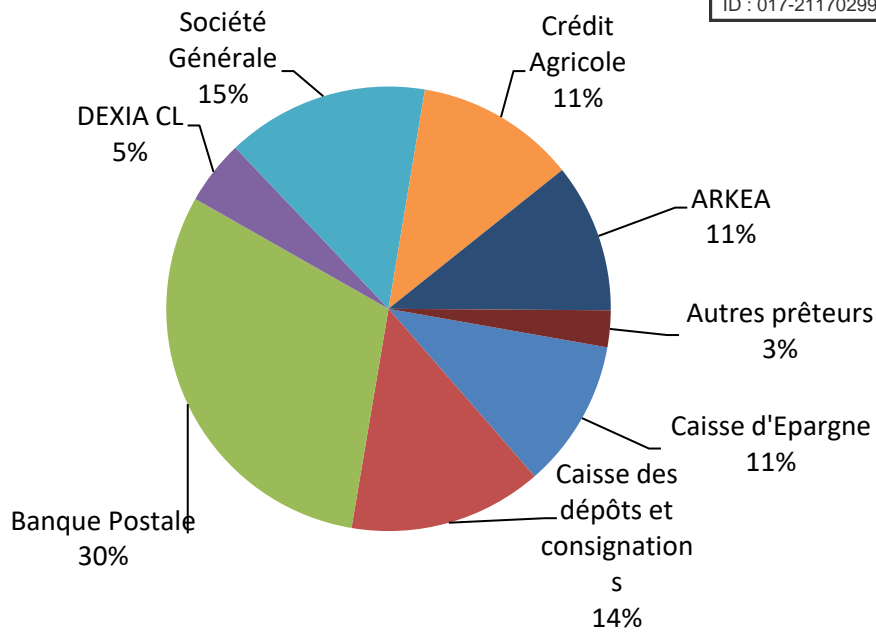
12. Encours de dette

Au 1^{er} janvier 2024, l'encours de la dette de la Ville de Rochefort s'établit à 30,5 M€ ainsi répartie sur 5 budgets :

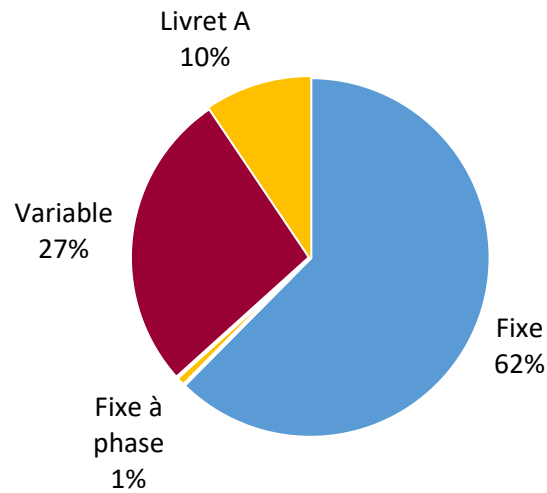


La structure de dette de la Ville (budgets principal et annexes) est classé 1A selon la charte Ghissler : emprunt à taux fixe ou taux variable simple sans option en faveur de la banque contractualisé dans la zone euro.

La dette globale est composée de 57 contrats de prêts, qui se répartissent



La ventilation de la dette de la Ville de Rochefort par type de risque est la suivante :



ANNEXE 2 AU RAPPORT DU BP 2024

VILLE DE ROCHEFORT

Etat récapitulatif des indemnités de fonction versées aux élus du Conseil Municipal de la mairie de Rochefort



**Etat récapitulatif des indemnités de fonction versées
aux élus du conseil municipal de la mairie de Rochefort**

Année 2023

Nom	Prénom	Fonction	Indemnités de fonction brutes		Remboursement de frais
			Ville de Rochefort	Syndicats mixtes ou SEM	
ALLUAUME-BAUBEAU	Florence	Conseiller municipal	6 404,82 €	-	-
ANDRIEU	Nathalie	Adjoint au maire	15 204,06 €	-	-
BLANCHÉ	Hervé	Maire	35 430,72 €	8 624,04 €	3 511,40 €
BUISSON	Dimitri	Conseiller municipal	10 171,80 €	-	-
CAMPODARVE-PUENTE	Caroline	Adjoint au maire	15 204,06 €	-	93,00 €
COUSTY	Sophie	Adjoint au maire	15 204,06 €	-	-
GIORGIS	Alain	Adjoint au maire	15 204,06 €	-	-
GIREAUD	Isabelle	Adjoint au maire	15 204,06 €	-	243,00 €
JAULIN	Jacques	Adjoint au maire	15 204,06 €	-	-
LE BRAS	Jean Marie	Adjoint au maire	15 204,06 €	-	-
LESAUVAGE	Thierry	Conseiller municipal	10 171,80 €	-	-
MORIN	Christèle	Adjoint au maire	15 204,06 €	-	-
PARTHENAY	Séverine	Conseiller municipal	10 171,80 €	-	-
PONS ET HUGUET	Gérard	Adjoint au maire	15 204,06 €	-	-
VANEY	Gérald	Conseiller municipal	10 171,80 €	-	-
Total			219 359,28 €	8 624,04 €	3 847,40 €

ANNEXE 3 AU RAPPORT DU BP 2024

VILLE DE ROCHEFORT

Tableau des AP / CP



BP 2024

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME									
BUDGET PRINCIPAL	Montant AP	Révision BP 2024	Montant AP 2024	Paiements antérieurs	Reports provisoires 2023 vers 2024	BP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027 et suivant
Grands projets									
Désamiantage, déconstruction et démolition sur le site de l'ancien Hôpital Saint-Charles	7 931 000 €		7 931 000 €	6 030 088	343 096	1 537 801	20 015		
Création Forage F4 (HT)	3 023 700 €		3 023 700 €	2 034 676	770 502	215 000	3 522		
Participation OPAH RU	115 000 €		115 000 €	42 225	0	23 000	23 000	25 400	1 375
Démarche Cit'Ergie	1 300 849 €	50 000 €	1 350 849 €	1 069 631	218 686	60 000	2 532		
Démarche Cit'Ergie - 2	24 000 €		24 000 €	0	0	10 000	10 000	4 000	
Aménagement urbain									
Boulevard Pouzet	4 328 163 €		4 328 163 €	2 504 386	0	840 000	500 000	483 777	
Barreau-Bel Air	222 612 €		222 612 €	50 000	0	0	150 000	22 612	
Culture									
Maison de Pierre Loti	16 227 242 €		16 227 242 €	6 958 083	798 830	5 600 000	2 870 330		
Sports									
Centre multi-raquettes	1 729 257 €		1 729 257 €	1 677 390	18 735	0	0	33 132	
Renovation énergétique	466 911 €		466 911 €	266 046	7 724	136 000	57 141		

CLOTURE DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

BUDGET PRINCIPAL	Montant AP	Révision BP 2024	Montant AP 2024	Paiements antérieurs
Maison de Santé Pluri Professionnelle -	1 721 000 €	-52 106 €	1 668 894 €	1 668 894 €
	Montant AE	Révision BP 2024	Montant AP 2024	Paiements antérieurs
Démarche Cit'Ergie	54 000 €	-47 164 €	6 836 €	6 836 €